



CHUSCLAN



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL p. 4-7
20/08 - 03/10 - 6/11 - 13/12

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE p. 8-9
PÔLE MÉDICAL - NOUVEAU LOTISSEMENT - TRAVAUX
DÉBROUSSAILLEMENT...

ETAT CIVIL p. 10

COURRIER 'FACTURATION EAUX USÉES' p. 11

LES ACTIONS DU CCAS p. 12-14
Rando' Rose - Semaine Bleue - Arbre de Noël

LOI LABBÉ p. 15

VIE ASSOCIATIVE p. 16-39

- Entre Chusclan et Pissila p. 16-19
- Tennis Club de Chusclan p. 20
- Le Groupement des Chasseurs p. 21
- Chuscl'en Forme p. 22
- La Belle Époque p. 23
- Cyclo Club p. 24-25
- Entrons dans leur danse p. 26-27
- Cèze Danse p. 27
- Les Amis de Gicon p. 28-29
- Les Marmottes Chusclanaises p. 29
- Les Pattes Actives p. 30-31
- Ensemble Vocal Monticant p. 31
- Terres et Formes p. 32
- Club Taurin Lou Mistrou p. 32-33
- Sculpt'Art p. 34-35
- Les Vendanges de l'Histoire p. 36-39

AGENDA p. 40

ÉVÉNEMENT

Chusclan



▲ Notre nouvelle salle multiculturelle

Bienvenue

Valérie Népoty a pris ses fonctions de Secrétaire Générale à la Mairie de Chusclan depuis le 1er Octobre 2018.

De formation sportive et artistique, elle a intégré la fonction publique par voie de concours en 2004 et a dirigé pendant douze ans le pôle, sport, jeunesse, vie associative de la ville de Laudun-L'Ardoise.

Très investie dans le bénévolat, elle s'implique également au sein d'une fédération sportive en tant que secrétaire générale et parallèlement exerce un mandat de conseillère municipale à la ville des Angles.

Pour elle, « l'attrait de ce nouveau poste, c'est d'exercer une multitude de fonctions, de dynamiser un travail concerté avec les agents municipaux, de créer une collaboration étroite avec les élus, au service de la population ». Très heureuse d'avoir été accueillie si chaleureusement, elle est convaincue que ce nouveau poste sera riche d'expériences et de relations humaines.





Le Mot du Maire

En ce début d'année fort venté, après un automne très pluvieux qui a permis de réalimenter nos nappes phréatiques mises à mal en 2017, je vais faire le point des différentes activités municipales passées et à venir.



Cette année 2019 fait suite à deux années très denses en travaux : salle multiculturelle, Pôle médical, lotissement communal, enfouissement des réseaux secs chemin de la combe de Carmignan, réfection des réseaux humides dans différents quartiers...

Le chemin de la combe de Carmignan (1ère tranche de travaux), à partir de la place de la vierge jusqu'à l'intersection du chemin des Rogations, va faire l'objet d'un aménagement de voirie avec l'enfouissement des réseaux secs (électricité + téléphone). Tout cela afin de sécuriser cet axe très fréquenté. Idem pour le chemin des jardins qui va faire l'objet d'une réfection avec reprise des réseaux humides. Les réseaux humides du sentier du raisiné vont être repris et mis aux normes. Au quartier des Costes, afin de sortir une canalisation dans le domaine privé, des travaux de sectorisation vont être réalisés.

Au sujet de l'éclairage public, les mâts vont être équipés de luminaires à LED avec système intégré d'abaissement de puissance.

Tous ces travaux ne doivent pas faire oublier que Chusclan fait partie de l'Agglomération du Gard Rhodanien, ce qui va induire à l'avenir quelques changements.

Pour l'urbanisme, l'approbation du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) nous dirige doucement mais sûrement vers un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ce qui va apporter des modifications restrictives quant au pouvoir des maires dans ce domaine.

Pour l'eau, l'assainissement et le pluvial (couvert), la compétence va être exercée en 2020 par l'Agglomération du Gard Rhodanien. A ce sujet, le nouveau contrat signé entre le SABRE (Syndicat Assainissement Bagnols et Sa Région) et la SAUR en juin 2018, ne permet plus à la commune de subventionner ce poste de dépense. Un courrier explicatif sera joint à votre facture du 2ème trimestre 2019 qui va être impactée déjà par ce changement.

Pour ce qui est des écoles, la mise en place du paiement TIPI s'est effectuée sans trop de problème.

Suite au grave problème de santé de Mme Brigitte SALZE, la mairie s'est attachée les services pour le poste de secrétaire générale de Mme Valérie NEPOTY qui arrive de la mairie de Laudun, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Merci à tous les présidents et bénévoles des différentes associations qui s'impliquent tout au long de l'année dans les nombreuses animations et qui créent du lien pour les habitants de la commune. Merci aussi aux membres du conseil municipal et au personnel communal qui m'accompagnent tout au long de l'année dans ma tâche.

En mon nom et celui du conseil municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Louis Chinieu

en Images



Les traditionnelles décorations de Noël





Conseils Municipaux

DÉLIBÉRATIONS 20.08.18 - 03.10.18 - 06.11.18 - 13.12.18

ÉCOLE

Création d'une régie de recettes unique dénommée 'Périscolaire' et suppression de la régie cantine et de la régie garderie

Le maire informe le conseil municipal qu'à compter de la rentrée scolaire 2018/2019 un logiciel a été mis en place à l'accueil de loisirs périscolaires dans un souci d'un meilleur service pour les parents. Ce nouvel outil aura pour avantage :

- Pour les régisseurs : la fin de l'utilisation des tickets et une seule régie dénommée « Périscolaire »,
- Pour les parents : une situation unique chaque mois,
- Une gestion de proximité préservée : facturation et encaissement à l'accueil de loisirs périscolaire,
- La possibilité de mettre en place des paiements par internet.

Tarif périscolaire

Le conseil municipal décide qu'à compter du 1er septembre 2018 :

Le tarif du ticket repas et de l'accueil des enfants pendant la pause méridienne est fixé à 3,5€ ou 3,7€ répartis de la façon suivante :

Prix du ticket repas = 2,9€

Prix de l'accueil de loisirs pendant la pause méridienne en fonction du quotient familial des familles réparti en 2 tranches :

Tranche A (< à 700 €) = 0,60 €

Tranche B (≥ à 700 €) = 0,80 €

Le tarif de l'accueil de loisirs (matin, soir) sera appliqué en fonction du quotient familial réparti en 3 tranches :

Tranches	ALP Matin	ALP Soir
Tranches A (< 700 €)	0,75 €	1,15 €
Tranches B (700 ≤ B ≤ 1000 €)	0,85 €	1,25 €
Tranches C (> 1000 €)	0,95 €	1,35 €

Chaque famille devra se renseigner

auprès de sa Caisse d'Allocation Familiale afin de connaître son quotient familial, à défaut le tarif le plus haut sera appliqué.

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur régissant l'ensemble de ces services.

Avenant de la délibération «cantine scolaire, accueil de loisirs périscolaires (ALP) – tarifs 2018/2019»

Par délibération du 20 août 2018, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de la cantine scolaire et l'accueil de loisirs périscolaires, et a approuvé les règlements intérieurs régissant l'ensemble de ces services,

Considérant la nécessité de préciser les modalités applicables en cas d'annulation cantine / ALP matin et soir et de fixer les tarifs applicables en cas d'inscription hors délai,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide qu'à compter du 1er novembre 2018 :

- En cas d'annulation CANTINE / ALP matin ou soir en respectant les délais (la veille 20h00) :

En cas d'annulation d'une (ou plusieurs) inscriptions en respectant les mêmes délais, cela crédite le compte du portail « Famille » d'autant de repas ou d'ALP annulés.

- En cas d'annulation hors délai :

Maladie	Remboursement sur justificatif
Absence de l'enseignant	Remboursement
Grève	Remboursement
Absence de l'enfant non justifiée	PAS DE REMBOURSEMENT

- En cas d'inscription hors délai : les inscriptions seront impossibles via « Famille », les parents devront donc se rendre au service régie (bureau

ALP) de l'école pour inscrire leur enfant à la cantine et/ou l'ALP.

→ Le repas sera facturé au tarif exceptionnel de 5 € au lieu de 3,50 €

→ L'ALP matin sera facturé 1€ de +

→ L'ALP soir sera facturé 2 € de +

PERSONNEL

Création d'un emploi de rédacteur principal de 1ère classe

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du surcroît de travail lié à l'hospitalisation de l'attaché territorial, et du départ en retraite prochain d'un agent du service administratif, il y a lieu de créer un emploi de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet à compter du 1er octobre 2018 afin de maintenir un service de qualité au sein du service administratif de la Mairie de Chusclan.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi de rédacteur principal de 1ère classe.

Création de 3 emplois d'adjoint technique principal de 2ème classe après avancement de grade

Monsieur le maire :

• Mme CHARMASSON Karine, adjoint technique remplit les conditions pour avancer au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe, à savoir : avoir atteint le 8e échelon et compter au moins neuf ans de services effectifs dans le grade. Afin que l'agent bénéficie de cet avancement dans l'évolution de sa carrière, il propose au conseil municipal de créer l'emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe.

• Mme ALEGRE Stéphanie, adjoint technique remplit les conditions pour avancer au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe, à savoir : avoir atteint le 7e

échelon et compter au moins neuf ans de services effectifs dans le grade. Afin que l'agent bénéficie de cet avancement dans l'évolution de sa carrière, il propose au conseil municipal de créer l'emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe.

• Mme CHARMASSON Christèle, adjoint technique remplit les conditions pour avancer au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe, à savoir : avoir atteint le 7e échelon et compter au moins neuf ans de services effectifs dans le grade. Afin que l'agent bénéficie de cet avancement dans l'évolution de sa carrière, il propose au conseil municipal de créer l'emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer trois emplois d'adjoint technique principal de 2ème classe

Création d'un emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe après avancement de grade

Monsieur le maire expose au conseil municipal que :

• Mme BIALLET Dominique, adjoint technique de 2e classe remplit les conditions pour avancer au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe, à savoir : avoir atteint le 7e échelon et compter au moins dix ans de services effectifs dans le grade. Afin que l'agent bénéficie de cet avancement dans l'évolution de sa carrière, il propose au conseil municipal de créer l'emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe.

TRAVAUX

Mise en place d'une convention pour la réalisation des travaux à venir sur la piste DFCI n° M13

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet envisagé

pour les travaux : normalisation, entretien des bandes débroussaillées de sécurité et d'entretien des gabarits.

Le conseil municipal approuve le projet dont le montant s'élève à 15 189.86 € TTC

SMEG : Projets de délibération relatif à :

- Mise en discrétion du réseau - chemin Combe de Carmignan,
- Génie civil du réseau téléphonique chemin Combe de Carmignan,
- Eclairage Public Combe de Carmignan

Ces travaux sont programmés pour l'année 2019.

Les projets de délibération précisent la présentation des demandes d'aides financières aux différents partenaires et définissent la participation estimative qu'il faudra inscrire au budget 2019.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire, approuve à l'unanimité les projets présentés.

DIVERS

Attribution de l'indemnité de conseil au comptable des finances publiques, receveur de la Trésorerie de Roquemaure :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financier et comptable, définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% à monsieur Thierry TOESCA, Receveur.

Campagne de stérilisation et d'identification des chats errants sur la commune de Chusclan :

De plus en plus de chats, sans propriétaires, errent sur le territoire de la commune de Chusclan. Une campagne de stérilisation est lancée avec accord du vétérinaire

de Saint Gervais. La fondation Brigitte Bardot offre à la commune dix bons de stérilisation d'une valeur de 80 € (quatre-vingt euros) pour l'année 2018. (5 pour des mâles, 5 pour des femelles). Dans le cas où une femelle est en gestation au moment de la stérilisation, cela entrainera un surcoût de 20 € (vingt euros) à la charge de la Collectivité. Accord du conseil municipal.

Aide au Département de l'AUDE

Suite aux inondations dévastatrices du lundi 15 octobre 2018, le conseil municipal désire apporter un soutien financier à la population de la ville de Bize-Minervois, en retour de leur aide auprès de ses administrés lors des inondations de 2002.

Il décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité de verser un don au CCAS de la ville de Bize-Minervois en solidarité à la population.

INFOS

Budget annexe de l'eau et de l'assainissement – Tarifs 2019 (cf Courrier en P.11)

Actualisation du tarif des redevances Eau potable et assainissement recouvrées au profit de la commune. Le prix du m3 avait été fixé le 7 octobre 2014 à 0.080€. En 2018, le m3 a été fixé à 0.10€. Les tarifs pour le service de l'assainissement n'ont pas été modifiés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de maintenir le prix du m3 d'eau à 0.10€ (surtaxe communale),
- Dit que ce tarif sera applicable pour l'exercice 2019,
- Décide de ne pas changer les tarifs pour le service de l'assainissement.

Arrêté du Maire portant interdiction de rassemblements de type « RAVE-PARTY » sur le territoire de la commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la prise de cet arrêté.



Conseils Municipaux

DÉLIBÉRATIONS 20.08.18 - 03.10.18 - 06.11.18 - 13.12.18

INFOS

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un accord cadre à bon de commande pour les travaux sur les ouvrages d'eau potable, d'assainissement des eaux usées et d'assainissement des eaux pluviales.

Les Communes de Chusclan, Codolet et Orsan, ayant la compétence sur l'eau potable, l'assainissement des eaux usées, mais également sur l'assainissement des eaux pluviales, ont donc en charge les travaux d'investissement, pour l'entretien, le renouvellement, le renforcement et l'extension des ouvrages liés à ces compétences.

Les 3 communes situées dans un périmètre proche, n'ayant pas les moyens pour réaliser ces travaux en régie, elles doivent donc faire appel à une entreprise spécialisée.

Les besoins, en termes de travaux sur leurs ouvrages étant les mêmes pour les 3 communes, et afin de rendre la consultation plus attractive, Monsieur le Maire propose de constituer un groupement de commandes pour lancer un accord cadre à bons de commande de travaux communs aux trois collectivités.

Après présentation de la convention fixant les modalités de cette commande groupée, et indiquant que la commune de Chusclan sera le coordonnateur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention à passer pour la commande groupée,
- Autorise son Maire à signer la convention avec les Communes de Codolet et Orsan.

Mission d'assistance pour la passation d'un accord cadre à bons de commande pour les travaux sur les réseaux humides avec les communes de Codolet et Orsan.

M. le Maire, dans le cadre du transfert des compétences eau potable, assainissement des eaux usées et assainissement des eaux pluviales à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien au 1er janvier 2020, propose qu'un groupement de commandes soit constitué avec les communes de Codolet et Orsan afin de réaliser les travaux sur les réseaux humides.

Considérant qu'il est nécessaire d'être assisté pour la constitution d'un groupement de commande pour la passation d'un accord cadre,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité : approuve la mission d'assistance proposée par la société AF Conseil de Nîmes pour la création d'un groupement de commande avec les communes de Codolet et Orsan.

Raccordement de la commune de St Etienne des Sorts au réseau d'assainissement des eaux usées

Vu le rapport de l'entreprise CANAL DIAC : «Daumas raccordement inspection télévisée n°CH220416BO» attestant de la nécessité d'effectuer avant le raccordement de la commune de St Etienne des Sorts des travaux de réfection de la canalisation située rue du ruisseau à Chusclan.

Considérant que les dits-travaux de réfection de la canalisation n'ont pas été réalisés à ce jour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

Ne valide le raccordement de la commune de St Etienne des Sorts au réseau d'assainissement des eaux usées au carrefour de la

route de St Etienne des Sorts et de Marcoule qu'après réalisation des travaux nécessaires à la réfection de la canalisation située rue du ruisseau à Chusclan, conformément au rapport de l'entreprise CANAL DIAC, à la charge du S.A.B.R.E

Notification de la contribution communale 2019 au budget du SDIS

Lors de la séance du 15 novembre 2018, le Conseil d'Administration du SDIS du Gard a fixé le montant des contributions des communes pour 2019 qui s'élève à 52 001.66€ à régler avant le 30 juin 2019 pour les communes non conventionnées.



Bon à savoir

Remise de la majoration pour paiement par chèque au-delà de 1000€

De nombreuses personnes (notamment âgées) ont réglé par chèque leur taxe foncière ou par virement. Or, au-delà de 1000€ d'impôts dûs (300€ en 2019), il faut payer par un mode de règlement dématérialisé : paiement en ligne, prélèvement mensuel ou à l'échéance. En cas de règlement par un autre moyen, une majoration de 0.2% est encourue. Par conséquent, utiliser un autre mode de paiement entraîne systématiquement l'application de cette majoration de 0.2% du montant des sommes dont

le versement n'a pas été effectué par voie dématérialisée. Il s'agit notamment du cas où le paiement est effectué par chèque, espèces ou TIP. Ainsi, de nombreuses personnes ont reçu de la part de la DGFIP une lettre de majoration de 15€ (seuil d'émission) pour emploi d'un mauvais moyen de paiement.

Face à l'affluence des visites et à la situation tendue actuelle, la DGFIP a décidé de remettre sur demande les pénalités encourues.

Vous pouvez demander en mairie le formulaire type vous permettant de faire cette demande de remise de majoration.

Tarifs médiathèque

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2012 fixant les tarifs de la médiathèque applicable au 1er janvier 2013, Considérant que ces tarifs n'ont pas été réévalués depuis 2013, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : Décide qu'à compter du 1er janvier 2019, les tarifs de la Médiathèque sont revalorisés :

- Inscription annuelle
 - Tarif famille résidente (Chusclan Orsan - Codolet) = 20€
 - Tarif famille extérieure = 30€
- Accès 1h internet = Gratuit
- Perte carte = 5€
- Dégradation/Perte Ouvrage = Coût du remplacement
- Caution pour l'emprunt d'un livre ou documents par une personne extérieure à la commune = 70€ pour 2 exemplaires

LES NOUVEAUTÉS DE LA MÉDIATHÈQUE AUGUSTIN





Actualités de la Commune

LE PÔLE MÉDICAL

À la fin du mois d'août 2018, c'est avec beaucoup d'émotion et une certaine fierté, que nous avons vu le Pôle médical ouvrir ses portes au sein de notre village.

Désireux d'offrir aux chusclanaises et aux chusclannais une offre médicale de proximité, de qualité et pluridisciplinaire, ce projet, fruit

d'une longue réflexion, tenait à cœur à chacun d'entre nous.

L'énergie collective déployée par les membres du conseil, les professionnels de santé ainsi que par les intervenants à la conception et à la construction du bâtiment a permis une concrétisation de ce projet en un laps de temps très court.

Cette infrastructure se compose d'une pharmacie et de sept cabinets

médicaux au sein desquels sont installés à ce jour :

- 1 médecin généraliste,
- 1 cabinet de kinésithérapeutes,
- 1 cabinet d'infirmières libérales,
- 1 ostéopathe,
- 1 diététicienne.

Des pour parler sont actuellement en cours afin de compléter l'offre médicale actuelle de la commune.

Nous mettons tout en œuvre pour qu'ils aboutissent prochainement.



LE LOTISSEMENT « LE CLOS DES VIGNES » VOIT LE JOUR

La division en 13 lots d'une parcelle communale en vue de sa commercialisation est née de la volonté de l'équipe municipale d'aider nos jeunes chusclannais qui le désirent à pouvoir fixer leur résidence principale au sein du village. Au cours de l'année 2017, tous les moyens ont été mis en œuvre pour que les travaux d'aménagement du lotissement soient réalisés et achevés.

Au cours de l'année 2018, consécutivement au lancement de l'appel à candidature, 9 lots ont fait l'objet d'une acquisition pour lesquels les permis de construire ont été délivrés. Les travaux de construction sont en cours de réalisation. Un lot a fait l'objet d'un compromis de vente signé en cours d'affermissement selon les délais usuels. On attend la confirmation pour l'acquisition d'un lot.

Pour cette année 2019 qui débute, il reste 2 lots disponibles pour lesquels les personnes intéressées peuvent contacter la Mairie pour obtenir tous éléments d'informations utiles.



TRAVAUX

Entretien des bâtiments communaux

Au cimetière après la remise en état des piliers en 2017, l'ensemble des portillons et portails ont été rénovés et repeints.

A la maison des Arts, les peintures extérieures ont été refaites ; les escaliers en mauvais état ont été remplacés.

A proximité de la mairie, les grilles et portails ont également été repeints. Les portails d'accès à la bergerie et aux ateliers municipaux ont été remis en état.

Logement

Après la rénovation des appartements des écoles en 2017, réfection des cuisines et des salles de bain, une deuxième tranche a été réalisée en 2018 avec la rénovation de l'appartement du Parc Pontal. L'installation électrique étant vétuste et pouvant engendrer des risques d'incendie a été refaite, ainsi que la salle de bain.

Mise en discrétion des réseaux secs

La mise en discrétion des réseaux secs (Basse tension, France Telecom, Eclairage public) ont continué cette année. Le Chemin du pas de Gicon a été terminé, Les Chemin des ravins, Impasse des Oliviers et la Sentier du Résiné également.

Matériel informatique

Installé depuis plus de 5 ans, le matériel informatique de la mairie a été renouvelé. Les anciens ordinateurs de la mairie ont remplacé des ordinateurs à la médiathèque et à l'école ayant plus de 10ans.

Afin de faciliter la vie des familles, le « Portail Famille » a été mis en place. C'est un service d'inscription et de paiement par internet à la cantine et aux accueils de loisirs périscolaires

DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage, en diminuant l'intensité et la propagation des feux, facilite la lutte et constitue un moyen efficace de protection des biens et des personnes lors d'incendie de forêt. Il protège également la forêt contre un éventuel départ de feu depuis les zones habités.

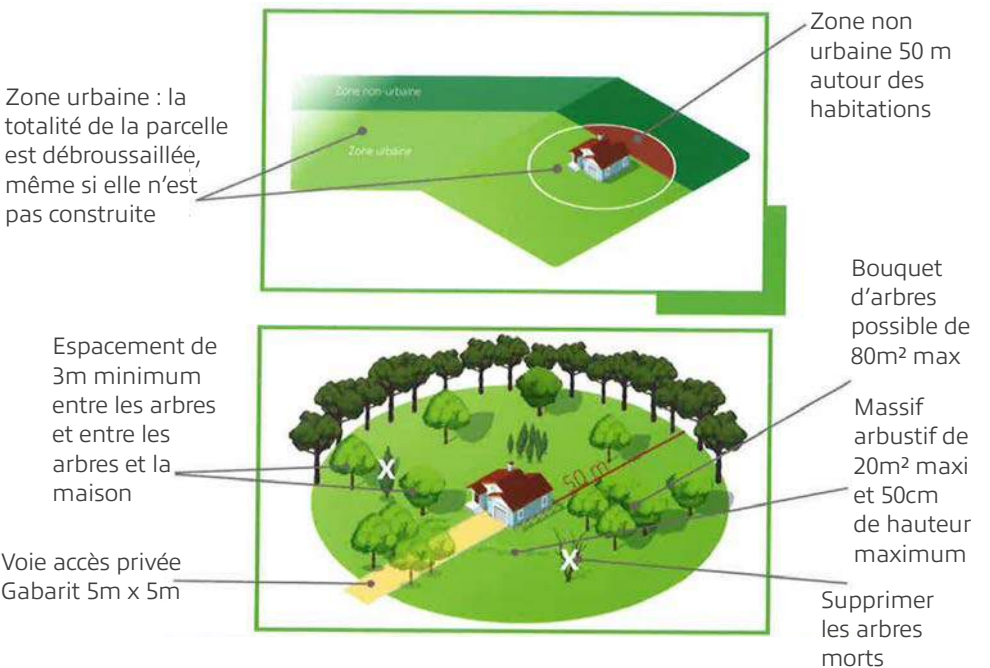
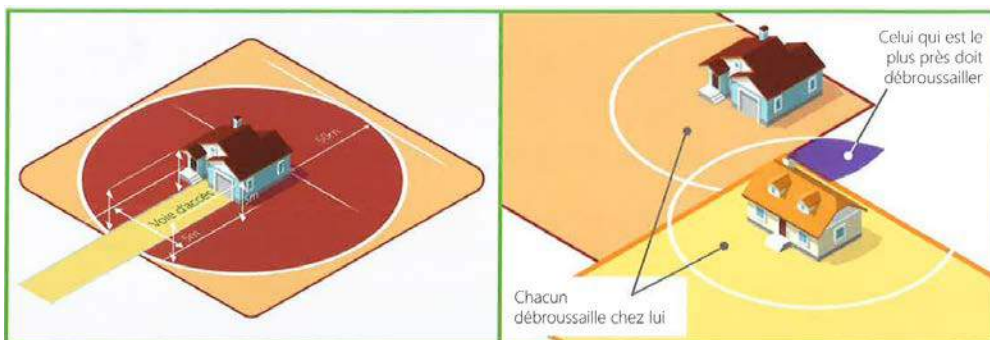
Retour d'expérience sur les précédents incendies :

- 90 des maisons débroussaillées sur 50m n'ont pas été touchées.
- 62 des maisons débroussaillées sur moins de 20m ont été endommagées.

Dans le Gard, le débroussaillage est une obligation pour tout propriétaire de constructions et de terrains situés à moins de 200m d'un espace boisé.

Le périmètre à débroussailler est :

- de 50m autour des constructions et installations
- et en mettant au gabarit 5m x 5m des voies privées desservant ces constructions



Comme informé par courrier du 26 janvier 2018, vous devez effectuer les travaux de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé des terrains dont vous avez la charge.

Conformément à la demande de la préfecture, un deuxième courrier sera envoyé au mois de janvier, précisant qu'un contrôle sera effectué en fin du 1er trimestre 2019 et les mesures seront prises en cas de non-exécution.

État Civil



BIENVENUE

Calie RODRIGUEZ,
le 17 septembre

Ilyes DERFOUF MANGELLI,
le 18 septembre

Athénaïs GLAIZAL LEBEGUE,
le 12 octobre

Osiria MICHEL,
le 15 décembre



FÉLICITATIONS

Didier DUMAS & Sylvie DHAINAUT,
le 08 septembre

Julien CHEVALIER & Julia POUILLAUDE,
le 29 septembre

Didier MARIE & Christèle CHARMASSON,
le 03 novembre

Abdelkader DERFOUF & Morgane MANGELLI,
le 08 décembre



CONDOLÉANCES

Louis CLAUZIER,
le 01 septembre

Jeanne SERGUIER, veuve FLEURIAL,
le 24 octobre

Guy BOUCHARD,
le 31 octobre

Renée GARCIA,
le 08 novembre

Lucien DZIOPA,
le 14 décembre



Mairie de CHUSCLAN - 30200

Chusclan, le 04 janvier 2019

A l'attention :

**Des administrés de la
Commune de Chusclan**

Dossier suivi par :
Valérie NEPOTY

Nos réf. : LC/PP/VN

Tél : 04.66.90.14.10
Courriel : mairie@chusclan.fr

Objet : Nouvelles dispositions de facturation de la collecte et traitement des eaux usées.

Madame, Monsieur,

La nouvelle convention signée avec le S.A.B.R.E (Syndicat d'Assainissement de Bagnols sur Cèze et sa Région), qui a pris effet le 1^{er} juillet 2018, modifie les conditions de facturation de la collecte et du traitement des eaux usées pour l'ensemble des administrés.

Vous recevez prochainement votre facture pour l'année 2018, qui prend en compte les nouvelles dispositions, à savoir :

- 1^{er} semestre 2018 :
 - o Consommation part communale : 0,10 € HT/m³
 - o L'abonnement part communale a été facturé en décembre 2017.
- 2^{ème} semestre 2018 :
 - o Abonnement semestriel part SABRE : 8,50 € HT
 - o Abonnement semestriel part SAUR SABRE : 8,50 € HT
 - o Consommation part SABRE : 0,6300 € HT/m³
 - o Consommation part SAUR SABRE : 0,5059 €/m³
- 1^{er} semestre 2019 :
 - o Abonnement semestriel part SABRE : 8,50 € HT
 - o Abonnement semestriel part SAUR SABRE : 8,50 € HT
 - o *Sur les factures à venir, les parts communales ne seront plus facturées.*

En cas de difficultés de règlement de cette facture, le service clientèle de SAUR est à votre disposition pour étudier toute demande d'échelonnement de paiement sur la présente facture au 04.30.62.10.00

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire

Louis CHINIEU

Mairie de Chusclan – place des marronniers – 30200 CHUSCLAN



Les Actions du CCAS

LA RANDO'ROSE - LA SEMAINE BLEUE - L'ARBRE DE NOEL

RANDO'ROSE

2362€ reversés à la ligue nationale contre le cancer ! Record battu !

Nouveauté cette année : nous avons associé les mouvements Octobre Rose (cancer du sein) et Movember (cancer de la prostate) afin d'élargir notre action de sensibilisation.

Malgré le froid, 160 participants étaient présents. Ils ont pu se réchauffer grâce notamment aux partenaires présents qui ont mis l'ambiance : Music Never Sleep pour la musique et AquafitCenter pour l'échauffement Zumba !

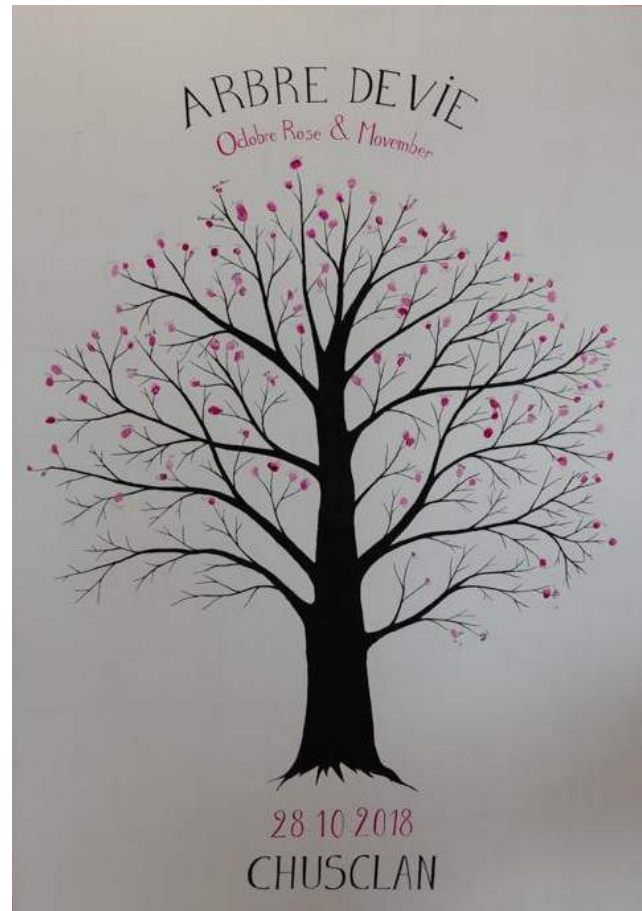
Le grand + de cette 5ème édition est l'investissement et les dons de nombreuses entreprises du Gard Rhodanien. Ils ont rejoint la Soleiade, Vert'Tige ou encore Laudun Chusclan Vignerons, nos soutiens historiques.

Le concours de fougasses a rencontré un franc succès... et les nouveaux stands : vente

de tee-shirt et tombola ont beaucoup plu !

Les 2 parcours ont été appréciés... d'autant que nous y avons prévu des ravitaillements au Domaine Rivier pour le parcours court et plat et à la ferme de Gicon pour le parcours long et escarpé.

Nous comptons sur vous tous l'an prochain pour une 6e édition !





“
Ca s'échauffe
avant le départ



Les Actions du CCAS

LA RANDO'ROSE - LA SEMAINE BLEUE - L'ARBRE DE NOËL

LA SEMAINE BLEUE

Le 13 novembre 2018, 59 ainés de Chusclan se sont retrouvés au Cinéma Casino de Bagnols sur Cèze pour regarder «Le Grand Bain». Après ce moment agréable, nous avons repris le car pour la dégustation d'un goûter et du verre de l'amitié au stade.



L'ARBRE DE NOËL

Une joie immense de recevoir un invité de marque le mardi 4 décembre à 17h... le Père Noël !!!

En effet, cette année l'arbre de Noël pour les enfants scolarisés à l'école de Chusclan s'est déroulé en présence du Père Noël pour le plus grand plaisir des enfants et des grands à la salle multiculturelle.

Avant de recevoir leurs cadeaux, les enfants ont pu assister à un

spectacle ludique en présence de leurs parents.

Pour clôturer cette journée magique, le Père Noël nous a accordé une séance photo pour les enfants mais aussi pour les grands !

Déjà hâte d'être à l'année prochaine pour le revoir et lui faire plein de calins.



Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...

Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



7 membres de l'association [Brigitte, Catherine, Anne-Marie, Marie-France, Raymonde, Klemici et Bernard] ont quitté la France le 1er novembre pour rejoindre le Burkina Faso.



Le premier jour dans la capitale Ouagadougou a permis de découvrir le Burkina pour Marie-France et Klemici dont c'était le premier voyage et de préparer le départ pour Pissila où la délégation est arrivée en fin de journée.

Une première réunion de travail avec Mathias, notre représentant sur place, a permis de prendre des nouvelles de nos filleules et d'ajuster le programme du séjour (présenté à la fin de cet article).

Le samedi, après avoir assisté à l'arrivée du Tour du Faso à Kaya, nous sommes partis voir l'avancée des travaux de la classe qu'ECP a financée dans le village de Kiemna-Goeya.

Les jours suivants ont été consacrés aux salutations d'usage (Monsieur le maire, Monsieur le préfet, les autorités coutumières...), aux actions liées à la santé (remise des kits layettes et de matériel, évaluation des besoins), à la rencontre avec la nouvelle équipe de direction du lycée départemental qui accueille nos filleules et évidemment à de nombreux échanges avec elles.

Elles sont ravies de leurs nouvelles

conditions d'hébergement dans la concession qu'ECP a construite il y a deux ans, et d'encadrement de leurs études. Entre Chusclan et Pissila est d'ailleurs très fière d'annoncer que SAFIETA a obtenu avec brio son baccalauréat et que TIBGUESSI et MARIAM ont réussi

leur brevet des collèges.

Safieta est la première bachelière de l'association ! Accompagnée par ECP, elle poursuit des études de lettres à l'université de Ouaga pour devenir professeur de français.



“

UN DES MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR A ÉTÉ L'INAUGURATION DE LA 4ÈME CLASSE DE KIEMNA (70 M2)



NOS FILLEULES DONT SAFIETA, NOTRE PREMIÈRE BACHELIÈRE !



Un des moments forts de ce séjour a été l'inauguration de la 4ème classe de Kiemna (70 m2) construite grâce aux dons reçus par ECP et complétés par la subvention de la mairie de Chusclan.

Grâce à l'action de l'association, le nombre d'élèves n'a cessé de progresser, notamment la part des filles. Aussi, à la rentrée de 2017, la classe de CP1 comptait-elle 127 élèves dont 50% de filles, réunis dans une même classe. L'école était donc devenue trop petite.

Les travaux de construction ont commencé début Octobre 2018 (pilote sur le terrain par notre référent et sous la surveillance budgétaire stricte de l'association).



Les 35 tables-bancs ont été fabriquées sur place par le menuisier de Pissila. Et c'est donc avec un grand bonheur que nous avons pu assister le 7 Novembre



à l'inauguration de cette classe lors d'une cérémonie solennelle à Kiemna où une plaque célébrant l'amitié entre Chusclan et Pissila a été dévoilée.

À cette occasion a été remis officiellement, les 8 m3 de matériel de santé, scolaire et de premières nécessités collectés en France et envoyés par container au Burkina Faso. Cette journée a été un moment riche en émotions.

Si l'association agit au Burkina Faso auprès des enfants et des femmes de la commune de Pissila en ciblant ses actions sur l'éducation

des jeunes filles et la santé des femmes qui accouchent dans les maternités rurales, elle a depuis longtemps constaté combien le football tient une place à part en Afrique.

Et grâce aux dons généreux du FCCLA (FC CHUSCLAN LAUDUN L'ARDOISE), nous avons pu remettre trois jeux de maillots réformés par le club à chacune des trois équipes de la commune de Pissila (100 000 habitants). Cette remise a été l'occasion d'effectuer un match de gala entre l'équipe du lycée départemental et l'une des équipes communales.

ÉQUIPE DU LYCÉE DÉPARTEMENTAL (ROUGE) ET ÉQUIPE COMMUNALE (VERT)



Parrainage

1. Confection de la tenue scolaire des filleules par le couturier de Pissila
2. Achat de la tenue de sport des filleules
3. Achat d'une calculatrice et d'annales de mathématiques et de physique-chimie

Soutien à l'École primaire de DIASSA

1. Relevé des besoins auprès des enseignants
2. Règlement de la cotisation scolaire (95 filles)
3. Dons de fournitures : 720 cahiers, 300 Bics.
4. Remise de fournitures diverses (gomme, règles, bloc note, craies...) et d'un ballon de foot

Soutien à l'École primaire de KIEMNA

1. Construction d'une classe à Kiemna (70 m2)
2. Installation des 35 tables bancs
3. Remise d'une armoire et d'un bureau
4. Versement de la cotisation scolaire (139 filles)
5. Dons de fournitures : 720 cahiers, 300 Bics

6. Remise de fournitures diverses (gomme, règles, bloc note, craies...) et d'un ballon de foot
7. Relevé des besoins auprès des enseignants
8. Rencontre avec le président de l'A.P.E.

Soutien au Lycée Départemental PISSILA

1. Rencontre avec la direction (proviseur, censeur)
2. Mise en place d'une remise directe des bulletins (gain de temps, + grande réactivité possible)
3. Remise de 3 jeux de maillots et ballons.

Soutien au groupements Féminins

1. Entretien avec les responsables des groupements féminins sur les besoins, l'organisation des actions
2. Achats de seaux, de balais et de produits d'entretien

Soutien à la maternité de PISSILA

1. Entretien avec le major sur les besoins, la situation...
2. Evaluation de l'action Kit layette et vérification des registres de naissances
3. Préparation de la charte Kits Layette

Soutien à la maternité de KIEMNA

1. Déplacement au village - Entretien avec le major sur les besoins, la situation...
2. Evaluation de l'action Kit layette et vérification des registres de naissances

Divers

1. Remise de médicaments, lunettes et de layette au CREN
2. Rangement et nettoyage de notre magasin de stockage sur place - Inventaire précis

LE LOTO DE NOEL | UN AUTRE DÉCOR, UN AUTRE CLIMAT, UNE MÊME BONNE HUMEUR !

Malgré le temps humide en ce 16 décembre, les Chusclanais et habitants des villages environnant se sont pressés aux portes de notre nouvelle et magnifique salle des Fêtes de Chusclan afin de tenter leur chance à notre super loto.

L'atmosphère de convivialité régnait et les lots, tous plus beaux les uns que les autres, ont été gagnés : un voyage en Espagne de 4 jours pour deux personnes, un ordinateur portable, deux places pour le spectacle d'Holiday on Ice, un week-end pour 9 personnes dans un gîte en drome provençale, des repas spectacles au Castel, des promenades sur le Canal du Midi, et des dizaines de jambons, rosettes, et autres dindes et chapons, paniers garnis...

Nos invités ne s'y trompent pas : ils savent que le Loto de notre association est très bien pourvu. Cette année, nous avons pu, en outre, proposer un stand d'artisanat africain avec colliers, bracelets et tissus ... rapportés de Pissila par nos voyageurs.



Nous achetons les produits d'artisanat locaux, les revendons en France et le bénéfice ainsi réalisé nous permet d'acheter la laine que nous fournissons à nos bénévoles (merci au passage à Céline, Mireille et autres généreuses mamies de la Médiathèque de Laudun pour leur participation à cette chaîne). Elles nous tricotent d'adorables bonnets, chaussons et layette que nous joignons aux premiers vêtements de bébés dans des kits offerts aux mamans primipares acceptant d'accoucher en maternité.

Cette action est primordiale et efficace puisqu'elle a vu doubler le nombre d'accouchements en maternité assurant ainsi plus d'hygiène aux jeunes mères et de meilleures chances de survie à leur bébé.

Cette action, que nous menons en continu, nous demande beaucoup



de vêtements de 0 à 4 ans et c'est avec beaucoup de bonheur que nous accueillerons vos dons en laine, vêtements ou vos bras pour tricoter quelques brassières. N'hésitez pas à nous joindre au 06 17 11 46 64 ou 06 24 44 56 55 en demandant Françoise ou Brigitte afin que nous réceptionnions vos sacs.

Ne ratez pas notre Assemblée Générale qui aura lieu le Vendredi 22 mars 2019 à la Bergerie à partir de 18h30. Au plaisir de vous y retrouver ...

En attendant, l'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2019 et vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.



Tennis Club Chusclan

2018 EN PHOTOS & PROGRAMME 2019

C'est avec un nombre record d'enfants que la nouvelle saison 2018/2019 a débuté au club de tennis de Chusclan, avec près de 25 jeunes de 5 à 15 ans cette année qui suivent des cours.

Un premier groupe adulte féminin a pu aussi se constituer cette année.

En ajoutant le groupe adultes hommes compétition, les cours sont dispensés cette année le mercredi après-midi, et en soirée les mercredi, jeudi et vendredi.

Pour la première année, une équipe adulte était inscrite en première division en championnat du Gard. Après de bons résultats, l'équipe se maintient dans cette division pour 2019.

Dans la catégorie loisirs, les tournois intervillages adultes et enfants se poursuivent toute l'année. Le tournoi de double se tiendra début avril dans le complexe sportif de Méjannes-le-Clap, avec la possibilité de jouer en salle en cas de mauvais temps.

Cette année le tournoi intervillages enfants est organisé par le club de Chusclan. Après les matchs de poule en matinée dans les différents clubs (Orsan, Saint-Etienne-des-Sorts, Vénéjan, Sabran, Saint-Gervais, Val de Cèze), un repas aura lieu dans la salle des fêtes de Chusclan avant le déroulement sur les courts de Chusclan des phases finales. ▼



Une journée multi-sports, avec course d'orientation le matin dans le village avec résolution d'énigmes, repas à midi à la salle des fêtes et tournoi de tennis l'après-midi, a été organisée avec le club des Pattes Actives le 11 novembre. Elle a regroupé plus d'une soixantaine de participants et sera reconduite en 2019. ▼

Les principales manifestations à venir pour le club.

> Sortie club aux 1/2 finales de l'Open Sud de France, le 9 Février à Montpellier



> Tournoi intervillages de double le 6 Avril 2019 à Méjannes-le-Clap (avec repas au centre)

> Tournoi de tennis interne en mai-juin 2019

> Tournoi intervillages enfants (6 ans - 16 ans), Repas à la salle des fêtes de Chusclan le 19 Mai 2019

> Journée multi-clubs avec les Pattes Actives, course d'orientation et tennis (Mi 2019)

> Championnat départemental en équipe à Chusclan (Septembre à Décembre 2019)



Le groupement des chasseurs Chusclan / Vénéjan
vous invite

GRAND LOTO

CHUSCLAN

27 janvier 2019 à 15h
salle multiculturelle



3 Cartons Pleins / 30 Quines / Le Carton Vide

TV Ecran Plat // Drone Wifi // Bon d'achat
Outils portatifs de bricolage et de ménage
Lots Chasseur // Imprimante Laser // Rosettes
Lots de vin... et de nombreuses surprises !

Buvette - Buffet - Tombola



Chuscl'en Forme

Depuis le 3 septembre, les cours ont repris de plus belle au sein de l'association Chuscl'en forme. L'engouement pour les cours proposés a de nouveau été réel puisque nous comptons dans nos rangs 73 adhérentes fidèles et dynamiques.

En gymnastique, ce sont 34 inscrites qui se partagent les cours de Muriel MARTINEZ et Séverine TEYSSIER les lundis et jeudis de 18h30 à 19h30. Dans un esprit différent mais néanmoins complémentaire, elles n'hésitent pas à faire monter le cardio des plus récalcitrantes et à faire travailler nos muscles en profondeur.

Notre cours de yoga, animé depuis plus de 10 ans par Marie-Hélène DELACROIX, rencontre toujours un vif succès puisque nous avons dû limiter les inscriptions à 25 personnes. Les adeptes de la pratique du yoga y apprécient la rigueur et la bienveillance de leur professeur tous les mardis de 18 à 19h.

Enfin, le dernier cours et non le moindre, le cours de pilâtes, mis en place l'an dernier sous l'instigation de Laetitia ZABER, a rencontré le même succès qu'il y a un an : ce ne sont pas moins de 38 personnes qui se sont inscrites, réparties en 2 groupes de 19. Concentration, centrage et postures impeccables sont les maîtres-mots lors des deux cours qui se déroulent à la suite l'un de l'autre le mercredi de 18 à 20h.

Les cours reprendront dès le lundi 7 janvier 2019, mais nous n'oublierons pas de fêter l'Épiphanie dès le mardi 8 janvier en partageant toutes ensemble notre traditionnelle Galettes des Rois offerte par l'association.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très heureuse année 2019, pleine de bonnes résolutions sportives !



“ EN GYMNASTIQUE,
34 FIDÈLES



“ YOGA,
25 ADHÉRENTS



“ PILÂTES
38 PRATIQUANTS

CHUSCL'EN FORME

La Belle Époque

Samedi 14 avril 2018
Repas Annuel du club

Jeudi 11 janvier 2018

Assemblée générale, Election du nouveau bureau
et Galette des rois

Jeudi 31 mai 2018

Sortie croisière et bouillabaisse sur la Cote bleue

Jeudi 7er juin 2018
Fêtes des mères et des pères



Jeudi 27 septembre 2018
Croisière sur le fleuve Hérault, le canal du midi
et l'étang de Thau



Dimanche 14 Octobre 2018

Participation au défilé des Vendanges de l'histoire

Participation à la vente de brioches

Dimanche 11 Novembre 2018

Repas suivi d'un loto

Jeudi 24 janvier 2019
Assemblée générale et Galette des rois

Avril 2019

Repas de printemps

Mai 2019
Voyage de printemps

Juin 2019

Fêtes des mères et des Pères

Septembre ou Octobre 2019
Voyage d'automne

11 Novembre 2019

Repas suivi d'un loto



Cyclo club de Chusclan

RETOUR SUR 2018

Le samedi 10 Mars, le club a fêté ses 30 ans d'existence à la salle multiculturelle de Chusclan. Tous les licenciés du club depuis 30 ans avaient été invités à un repas servi par le traiteur Augustin et animé par DJ Flonflon. En tout, 82 personnes ont participé à cette soirée placée sous le signe des retrouvailles et des bons souvenirs.



Du jeudi 28 juin au Dimanche 01 juillet, 21 licenciés étaient réunis pour notre séjour d'été.

Nous logions à Aime La Plagne tout près de Bourg St Maurice dans la vallée de la Tarentaise.

Les Vététistes ont descendu les pistes de la station de La Plagne malheureusement les remontées mécaniques étaient encore fermées et ils n'ont pas pu faire tout ce qu'ils espéraient.

Les cyclistes sur route ont gravi le

premier jour le Cormet de Roselend (1968m; 20 kms d'ascension), après avoir profité de la très belle vue sur le lac de Roselend, ils ont rejoint Beaufort. Puis, ils sont revenus par le col du Pré (1748m) comme le tour de France quelques semaines plus tard, ont traversé le barrage impressionnant du lac de Roselend puis retour sur Bourg st Maurice après avoir gravi le Cormet de Roselend dans l'autre sens. Les plus aguerris ont rajouté le col du Joly (1989m) à partir de Beaufort.

Le 2ème jour, direction la station de La Rosière pour basculer en Italie après avoir gravi le col du Petit St Bernard (2188m). A partir de la Thuile, charmant village italien nous avons monté le col de San Carlo (1971m) puis retour en

France toujours par le col du petit St Bernard et la station de la Rosière qui a été ville d'arrivée pour une étape du tour de France 2018.

Le dimanche matin, nous avons fait les 20 kms de montée pour accéder à la station de La Plagne (1450m) puis retour à notre hôtel La Tourmaline où nous avons passé un agréable séjour. Nos soirées de récupération se sont principalement passées devant la télé à encourager l'équipe de France de football ; coupe du monde oblige.





Le 17 novembre, nous avons organisé notre 33^{ème} rallye des côtes du Rhône primeurs. La mauvaise météo associée au mouvement des gilets jaunes ont retenus beaucoup de cyclistes. Nous avons enregistré 466 participants (44 route ; 341 VTT ; 81 Marche). Nous remercions tous les bénévoles qui nous aident à la préparation de cette manifestation ainsi que le personnel communal et le personnel de la cave de Chusclan.



Le jeudi 13 décembre, s'est tenue notre assemblée Générale. En ouverture un hommage a été rendu à notre ami Guy Bouchard décédé en fin d'année. Guy a été membre du cyclo club pendant de nombreuses années et il participait à toutes nos manifestations apportant toujours sa bonne humeur.

Les bilans moral et financier ont été approuvés à l'unanimité et le bureau démissionnaire a été réélu à l'unanimité.

Le cyclo club de Chusclan vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 et donne rendez-vous à ses licenciés et adhérents le samedi 19 janvier pour la galette des Rois.

En 2018,
le cyclo club de Chusclan a enregistré 26 licenciés et 12 cartes de membres.

Pour 2019, le prix des licences
Petit braquet = 60€ // Grand braquet = 108€ // Carte de membre = 20€

Nous organisons une sortie hebdomadaire le samedi matin ou après-midi suivant les saisons. Vous êtes les bienvenus quelque soit votre niveau.

+ d'informations
<https://cycloclubchusclan.jimdo.com> // 06.38.01.14.33



Entrons dans leur danse

ACTIVITÉS 2018 ET RENDEZ-VOUS 2019

Au cours de cette année 2018, notre association a continué ses actions sur Pissila en achetant, comme elle le fait annuellement depuis sa constitution, des médicaments, et du lait pour les enfants malnutris, en consentant de nouveaux microcrédits, et en rénovant une troisième toiture à l'école de Solomnoré.

La famine ayant sévi au Burkina Faso, il a été par deux fois investi des sommes importantes pour l'achat de nourriture qui a été distribuée par l'infirmière du centre de soins.

Il nous a été rapporté que certaines femmes qui n'avaient pu être servies en fin de journée, passaient la nuit sur place pour être les premières le lendemain matin !



Avant la fin de l'année scolaire, l'association a fait livrer à l'école de SOLOMNORE 12 tables et bancs scolaires. Nous n'avons pas voulu passer une commande plus

importante, car dans un premier temps nous voulions voir comment le travail était fait. Satisfaits, nous allons continuer car le besoin est très important dans les écoles. Des annales et livres scolaires ont également été achetés..

Carine, une institutrice de notre connaissance nous a dit qu'elle avait 148 élèves dans sa classe (148 vous avez bien lu) et qu'elle n'avait que 27 tables/bancs.

A la même période, nous avons acheté et fait installer à OUINTOKOULGA, un moulin à grains, qui évite aux femmes d'avoir à piler journallement et pendant de longues heures.

— DISTRIBUTION DE NOURRITURE —

Noélie, l'infirmière du centre de soins, et notre correspondante bénévole vient d'être mutée. Néanmoins elle a proposé de nous aider dans sa nouvelle affectation,



— LIVRAISON TABLES / BANCS —

où elle continuera à acheter médicaments, lait (éventuellement nourriture) et trouvera des femmes à qui accorder des micro crédits.

France Diplomatie précise qu'un déplacement à Pissila est fortement déconseillé, sauf raison impérative, alors, plutôt que de confier votre argent à des personnes qui ne sauraient le gérer, ou encore favoriseraient leur famille, comme c'est malheureusement encore trop souvent le cas, nous préférons apporter notre aide dans une nouvelle commune.

Nous n'abandonnerons pas Pissila où nous allons continuer à aider les écoles en y faisant livrer des tables/bancs en coordination avec la Mairie.

Encore une fois, nous vous remercions pour le soutien que vous nous apportez depuis toutes ces années, et vous présentons nos vœux les meilleurs pour 2019, à partager avec ceux qui vous sont chers.

+ d'informations :

Association Entrons dans leur Danse - 70 Impasse des Oliviers - 30200 CHUSCLAN
04.66.50.94.10 // 06.40.43.83.59 // entronsdansleurdanse@orange.fr

AGENDA

REPAS de l'ASSOCIATION

La date du SAMEDI 9 MARS 2019 a été retenue pour notre repas-dansant, qui cette année aura lieu à la salle multiculturelle.

MARCHE ARTISANAL

C'est le DIMANCHE 12 MAI 2019 qu'un marché artisanal et gourmand sera organisé à la salle multiculturelle.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir rendre visite aux exposants.



“
Moulin à
Ouintokoulga

Nous aimerions proposer des cours le lundi soir à partir de la rentrée scolaire 2019 avec des danses latines et éventuellement du swing en fonction de la demande.

Nous espérons maintenir des cours le mercredi soir (ROCK et disciplines à définir) et réinstaurer le cours de Tango le jeudi soir.

Nous ferons des portes ouvertes, au mois de mai, durant lesquelles vous pourrez rencontrer les professeurs et pratiquer des cours d'essai.

Vous pouvez d'ores et déjà nous faire part de votre intérêt pour le projet et nous indiquer quelles disciplines vous aimeriez pratiquer. Nous vous inscrirons sur la liste de diffusion des informations.

contact@krystin.fr // 0623721317

Cèze Danse

ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'ASSOCIATION



COURS DE ROCK
le mercredi de 18h30 à 19h30.

Ce cours est actuellement complet avec 23 participants.

TARIFS pour 2018/2019 et pour un cours de ROCK par semaine : 140 euros pour l'année et 10 euros d'adhésion à l'association soit 50 euros par trimestre.



LE COURS DE TANGO ARGENTIN du jeudi est temporairement suspendu



Le jeudi 13 septembre à 8h30, des membres de l'association se sont retrouvés au château pour un toilettage en vue de la 35^e édition des Journées Européennes du Patrimoine des 15 et 16 septembre. On a pu compter, sur les 2 jours, 191 visiteurs. Les habitants des villages environnants ont été les plus nombreux mais certains sont venus d'Annonay, de Montpellier, de Perpignan, du Finistère et quelques autres de Belgique (Bruges), de Madrid, des Pays-Bas. Le temps clémente rendait le site très agréable.



A la demande de M. Nicol, a été effectué, l'après-midi du dimanche 7 octobre, pour la très sympathique association Volants Historiques Nîmois, une visite de la médiathèque et du village.

Les Vingtièmes Vendanges de l'Histoire ont connu une belle affluence et ont été un réel succès grâce à l'énorme travail, effectué en amont, par les membres du syndicat des vignerons et les nombreux et dévoués bénévoles. Comme à l'accoutumée, l'association a assuré, le samedi matin, de 10h à 12h30, la visite du village. Elle a été suivie par une vingtaine de personnes très motivées et très attentives.

Le tailleur de pierre qui s'était engagé à réparer la colonne-croix du cimetière, vestige de l'ancien cimetière sis à l'emplacement de l'actuelle église et déplacée en 1839, n'ayant pas donné suite, l'association en accord avec la Mairie, s'est adressée à Laurent Marrosu. De surcroît, une colonne-croix de rogations, située quartier Les Gratory, a été renversée et brisée. La croix en fonte, elle aussi, a été brisée. Après une visite sur les lieux, Laurent Marrosu établit des devis.

Le 5 décembre, des membres de l'association ont rencontré Pascal Thourez, président de la Guilde de l'Histoire. Certains d'entre vous ont peut-être assisté, cet été, au spectacle donné sur le site du Moulin de Vénéjan : 1380 L'Âge de la Révolte qui retraçait des événements survenus au X^{IV}e



siècle, siècle de la guerre de Cent ans. Ce spectacle se terminait par l'évocation de la révolte des Tuchins (1382-1384) qui a profondément affecté notre région. L'un de nos membres, Alexandre Milesi, y participait en tant qu'acteur et en avait réalisé les décors. Cette rencontre avait pour but d'étudier la possibilité d'une soirée au château au début du mois de juillet.

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le **VENDREDI 1ER MARS 2019** à 18h, salle de la Bergerie.





LES AMIS DE GICON LORS DES VENDANGES DE L'HISTOIRE

Les Marmottes Chusclanaises

SKI // SURF // RAQUETTES >> PROGRAMME 2019



Notre rendez-vous annuel sur les toits du monde est lancé! Une saison qui s'annonce prometteuse en raison de l'effervescence des marmottes lors de notre 20ème Assemblée Générale qui s'est déroulée le 30 novembre dernier. Les assidus trépignent d'impatience pour retrouver leurs amis Marmottes et partager le plaisir de la glisse. Années après années, des liens se sont tissés et les retrouvailles sont amicales.

Mais hélas il va falloir encore patienter jusqu'au 5 janvier 2019, la neige comme souvent en décembre n'étant pas au rendez-vous!

Quoi de plus simple pour rejoindre les Marmottes? Contactez-nous et on s'occupe de tout! Seule contrainte, mettre son réveil et se lever à 5 heures!! Mais que les fêtards se rassurent, on peut aussi poursuivre sa nuit dans le bus.

Une nouveauté pour notre association puisque nos amis du Ski Club BOLLENOIS viennent s'associer lors de nos sorties du samedi afin de compléter le bus.

Calendrier

des sorties du samedi

5 janvier
12 janvier
26 janvier
2 février
16 février
2 mars
16 mars

INFOS & CONTACT

06 71 06 85 76
06 82 36 73 86
robert.eveno@wanadoo.fr
LES MARMOTTES CHUSCLANAISES



Les Pattes Actives

LES ACTIONS DU 2ND SEMESTRE 2018 DE L'ASSOCIATION

Après des vacances bien méritées, une nouvelle saison a démarré. Depuis la reprise, «chaque mois plein d'actions» pourrait bien devenir le slogan des Pattes Actives.

Août

Participation de 7 équipes au duo nocturne du «Pont Du Gard». Une belle course, et de bons résultats pour l'association.



Septembre

C'est dans une salle bien remplie que s'est déroulée, le 21 septembre, l'assemblée générale des Pattes Actives. Le bureau a été réélu et de nouveaux membres nous ont rejoint. Avec près de cent adhérents et plein de nouveaux projets les Pattes Actives sont prêtes pour la nouvelle saison.

Octobre

Un mois très riche pour notre association avec des participations et de très bons résultats aux grands événements tels que le triathlon de la grande Motte, le grand raid des Templiers, le trail du petit St Bernard, Marseille Cassis et le marathon de Lausanne. Sans oublier en association avec la cave, le marathon des côtes du Rhône où huit équipes et 3 individuels ont fait briller les couleurs de Chusclan.



Le 12 octobre c'était la première sortie à la journée pour les randonneurs de plus en plus nombreux. Un parcours très sympa d'environ 15 km au mont Ventoux avec en prime le soleil et des paysages magnifiques.

Bien sûr, une participation à Octobre Rose à Salzac, Codolet et Chusclan.



Novembre

Pas le temps de souffler

Le 11, nous avons organisé en collaboration avec le tennis une journée familiale. Tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour des jeux divers et variés pour les grands et les petits, un quizz dans le village et un tournoi de tennis l'après midi ont complété cette journée où la convivialité était de mise.

Et toujours de belles participations aux courses régionales comme au trail des truffières à ST Paul Trois Châteaux vec le podium d'Estelle, à Rochefort ou encore St Siffret où cette fois c'est Agnès qui monte sur le podium.



Décembre

Toujours pas de relâche avec six équipes engagées au duo de Noël des Baragnas.

Et toujours des podiums pour Nico, Patricia et Cindy. Les Pattes Actives étaient aussi présentes au raid VTT des Baragnas qui se déroulait l'après-midi.



Les pattes seront aussi en fin d'année à la corrida de Bagnols.

Pour clôturer cette fin d'année dans la bonne humeur, une petite réception était organisée pour l'ensemble des membres à la cave des vigneron de Chusclan avec une présentation et une visite de la cave faite par le directeur général Philippe Amphoux et Gregory Brunel président de la cave de Chusclan et une dégustation dans le caveau animée par Frédéric.

Merci à tous pour cette belle soirée.



L'année 2019 est déjà bien lancée avec la Rando des Rois le 6 Janvier et la préparation du trail du 12 Mai. À cela viennent s'ajouter des courses bien sûr comme le trail urbain de Nîmes, le duo nocturne de Sabran, des randonnées à la journée organisées par Agnès et des idées encore à l'étude comme le lever du soleil au sommet du Ventoux et le week-end association.

Merci à Tous pour ces moments de partage où la course rattrape la marche pour faire naître une association vivante et accueillante. Bonnes fêtes à bientôt et n'hésitez pas à consulter notre site <http://pattesactives.fr>

A promotional poster for the 'Trail de Chusclan' event. The top half has a green background with the text 'TRAIL DE CHUSCLAN' in large, bold, black letters, with 'UNE MONOTRACE POUR 2 CHÂTEAUX' in smaller text below it. A white rounded rectangle contains the text '2 COURSES' and '13 & 26km'. The bottom half has a pink background with 'INSCRIPTIONS OUVERTES' in bold black letters. Below that, it says 'Rendez-vous sur www.pattes-actives.fr ou appelez le 06.66.28.85.19'. The bottom section has a green background with 'DIMANCHE 12 MAI 2019' in large, bold, black letters. On the right side of the poster, there is a photograph of two runners on a rocky trail.

Ensemble Vocal Monticant

L'Ensemble Vocal MONTICANT a repris ses activités le mardi 4 septembre 2018 à la salle du stade, sous la direction de leur chef de chœur Christel LINDSTAT. A ce jour, une trentaine d'adhérents suivent assidûment les cours. 5 personnes sont venues nous rejoindre. Si vous aimez le chant, vous pouvez contacter pour plus d'informations :

Mme Chantal BREYSSE 0677854906
Ou Mme Jackie LIPPI, 0623997309

A la demande de M. Le Maire, la chorale a participé à la Cérémonie du 11 novembre 2018.

Nous étions également présents pour le concert autour de l'orgue organisé par le comité paroissial et la municipalité en l'église Saint Julien de CHUSCLAN.

Le jeudi 10 janvier 2019 – 20 heures à la salle du stade nous tiendrons notre assemblée générale.

Le samedi 25 Mai 2019, à la salle multiculturelle de CHUSCLAN, nous présenterons le 9ème Printemps des Chorales entourée de cinq chœurs venant d'horizons différents.

MEILLEURS VŒUX A TOUS
POUR L'ANNEE 2019



La fin de l'année 2018 a été riche en événements pour l'atelier. En effet, nous avons participé en octobre à la 20ème fête des vendanges de l'histoire avec des démonstrations de cuisson RAKU, puis à deux marchés de Noël : le 8 décembre 2018 à Chusclan et le 11 décembre 2018 à l'hôpital de Bagnols.



L'année 2018 s'est terminée de manière très festive à l'atelier avec le traditionnel « ami secret » suivi de notre assemblée générale le 20 décembre 2018 .

Les projets pour l'année 2019

Un vide atelier va avoir lieu en même temps que le vide grenier de l'APE le 28 avril 2019. De nombreuses pièces seront disponibles à la vente à cette occasion.

L'atelier va toujours de l'avant et propose des techniques diverses : sculpture, estampage, plaques, tour, colombin sur plusieurs sortes de terres (faïence, grés, paper clay..). Des nombreuses possibilités de décor sont également disponibles : émail, engobes, patines, sigillée. et des cuissons différentes sont réalisées : RAKU, RAKU nu, saggari ou dans des gazettes. Les résultats seront visibles lors du vernissage de fin d'année le 28 juin 2019. Venez nombreux découvrir le thème de cette année et d'autres surprises...

Nous acceptons bien sûr de nouvelles inscriptions pour bien commencer cette année 2019 ; et des cartes cadeaux sont toujours disponibles au tarif de 72euros les 6 cours de 3 heures (ou 12 cours d'1h30). Un site Internet est à votre disposition avec des infos et des photos

www.terre-et-formes.jimbo.com

L'atelier vous souhaite à tous une très bonne année 2019 et espère vous voir nombreux lors de nos prochains rendez-vous créatifs.



Horaires

Lundi mardi & jeudi de 14h30 à 20h30 - Cours pour les enfants le mercredi

Contact

Maria WALTZ = 04 66 50 96 01 - Maison des Arts = 04 66 82 84 34





L'effervescence des journées taurines estivales où chacun peut participer lors des fêtes votives du sud est arrivée à son terme. Cependant, le club taurin a poursuivi ses activités ; notamment avec sa participation à la fête des Vendanges de l'Histoire qui célébrait son 20ème millésime.



Certains adhérents se sont retrouvés sur les gradins des arènes du Grau du Roi pour le trophée de la mer ; sur les bancs de notre amphithéâtre gardois lors de la finale du trophée des As ou encore sur les plages des Stes Maries de la Mer pour le festival d'abrivados. C'est toujours une grande joie de partager ces moments de bouvine.

Cette année, 35 membres se sont rendus à Lourdes en association avec le club taurin du Pougau de Montfrin. Le mauvais temps (pluie, vent, froid... et neige !) n'a pas entamé la ferveur des participants.



Le cheval Camargue étant à l'honneur lors de cette édition, de surprenantes roussataïo menées par la Manade Fourmaud ont animé la cité Mariale. Des moments forts et de beaux souvenirs partagés...

Dès notre retour, la soirée d'automne s'annonçait. Elle avait un accent particulier puisque nous fêtions les 10 ans du renouveau du club : de bons mets, une bonne ambiance pour la centaine de convives.

Les fêtes de fin d'année sont passées... la nouvelle année de notre Club débutera dans la bonne humeur par l'assemblée générale et le partage de la galette le vendredi 25 janvier 2019 à la salle du stade. Les adhésions seront prises avant l'assemblée à partir de 20h - 20H15





Atelier SCULPT'Art

Après une courte pause estivale, les activités de SCULPT'Art ont repris début septembre pour le plus grand plaisir de nos adhérents toujours aussi enthousiastes de venir chaque semaine grimper sous les toits de la Bergerie pour inventer, créer et imaginer des choses !



Même si l'atelier reste ouvert 3 après-midis par semaine, petite nouveauté cette année puisque le jeudi est réservé aux cours dispensés par Yvette ARNAUD, sculptrice bien connue dans la région et qui nous offre un peu de son savoir durant quelques heures. A la demande de certains, des



stages sont également mis en place et animés par plusieurs intervenants professionnels locaux durant les week-ends.



D'habitude, ils se déroulent à l'atelier mais cette année nous aurons le plaisir de nous rendre chez un artiste et découvrir son univers. Cette nouvelle expérience sera l'occasion de nous plonger en immersion totale et d'aborder d'autres aspects de la sculpture.



Un four à RAKU sera mis à la disposition de nos adhérents et une première séance aura lieu dès le printemps prochain.





Mais un défi de taille nous attend cette année, puisque nous organisons **notre première 'EXPO'** qui aura lieu les 5 et 6 avril 2019 à la salle des fêtes du stade à CHUSCLAN.

Nous vous y attendons tous et toutes pour échanger quelques impressions et vous faire découvrir notre passion.

En attendant ce prochain rendez-vous, nous vous souhaitons une très Belle et Heureuse 2019 !



« Si le monde était clair, l'art ne serait pas. »
(1913–1960) Albert Camus





LE TEMPS D'UN WEEK END...



RETOUR EN IMAGES SUR LA 20ÈME ÉDITION



Chusclan
fête
son
terroir

DU BEAU TEMPS, DES ANIMATIONS TOUT LE WEEK END...
UN VILLAGE EN FÊTE...
MERCİ À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION
LORS DE CE 20ÈME ANNIVERSAIRE.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DES VIGNERONS
LE LUNDI 21 JANVIER 2019, SALLE DE LA BERGERIE 18H

AGENDA

JANVIER

- 19. Galette des Rois du *Cyclo Club*
- 21. Assemblée Générale du *Syndicat des Vignerons* à la Bergerie à 18h
- 24. Assemblée Générale et Galette des Rois de *la Belle Epoque*
- 25. Assemblée Générale et Galette des Rois du *Club Taurin Lou Mistrou* à 20h
- 26. Sortie *Les Marmottes Chusclanaises*
- 27. Loto de la *Chasse* à la Salle Multiculturelle à 15h

MARS

- 1. Assemblée Générale de *Les Amis de Gicon* à la Bergerie à 18h
- 2. Sortie *Les Marmottes Chusclanaises*
- 9. Repas dansant *Entrons dans leur Danse*, salle multiculturelle
- 10. Fin des vacances scolaires d'hiver
- 22. Assemblée Générale de *Entre Chusclan et Pissila* à 18h30 à la Bergerie
- 26. Sortie *Les Marmottes Chusclanaises*

MAI

- 5. Fin des vacances scolaires de Printemps
- 12. Trail de Chusclan, *Les Pattes Actives* monotrace pour 2 Chateaux
- 12. Marché artisanal *Entrons dans leur danse*, à la Salle Multiculturelle
- 19. Tournoi Intervillages Enfants, *Tennis Club de Chusclan*
- 25. 9e Printemps des Chorales, *Ensemble Vocal Monticant*, Salle Multiculturelle

FÉVRIER

- 2. Sortie *Les Marmottes Chusclanaises*
- 3. Concert Gospel & Swing à 17h à l'église de Chusclan - Gratuit
- 9. Sortie *Tennis Club de Chusclan* Open Sud de France Montpellier
- 10. Loto de l'APE à la Salle Multiculturelle à 15h
- 16. Sortie *Les Marmottes Chusclanaises*
- 23. Début des vacances scolaires d'hiver

AVRIL

- 5.6. Expo *Sculpt'Art*, salle multiculturelle
- 19. Carnaval de l'école
- 20. Début des vacances scolaires de Printemps
- 28. Vide Grenier de l'APE
- 28. Vide atelier *Terres & Formes*

JUIN

- 28. Kermesse de l'Ecole
- 28. Vernissage *Terre & Formes*

